

Montréal, le 18 octobre 2020

À l'attention du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

**Objet : Projet GNL Québec**

Je m'oppose fortement au projet de GNL Québec parce qu'il aura un impact inestimable sur l'écosystème terrestre et marin du Saguenay et menace sérieusement sa biodiversité. Le fjord du Saguenay offre à la faune marine un environnement où les perturbations sont moindres que dans le fleuve St-Laurent. C'est entre autres pour cette raison que le béluga du St-Laurent s'y trouve et y met bas. L'augmentation considérable du trafic maritime lié aux super méthaniers augmentera le stress chez les cétacés. Ce stress peut mener à différents problèmes : un groupe familial peut se dissocier, les femelles peuvent allaiter moins souvent leur petits, leurs retours à la surface peuvent être moins fréquents et les zones d'alimentation peuvent être évitées si des bateaux sont à proximité. Considérant que le béluga du St-Laurent est une espèce en voie de disparition selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) et toutes les connaissances que nous avons à notre disposition concernant l'espèce et les effets du trafic maritime, l'aboutissement de ce projet dans le fjord du Saguenay est une aberration, sans compter les risques de déversements.

De plus, ce projet ruinera les efforts collectifs et individuels entrepris par les Québécois et Québécoises en matière de luttes au changement climatique et réduction des gaz à effet de serre (GES). Ce projet entraînera une importante croissance de la production canadienne d'hydrocarbures et augmentera considérablement les GES du pays autant par la fracturation, le traitement et le transport du gaz naturel liquide. Le gaz naturel n'est pas une énergie de transition et les investissements en lien avec ce projet devrait être réacheminés vers des projets d'énergies vertes. Le promoteur affirme que ce gaz naturel sera exporté pour remplacer le charbon, notamment en Chine. Pourtant, aucun contrat n'a été signé entre GNL et la Chine et rien ne prouve que ce gaz naturel remplacerait du charbon et qu'il ne s'y ajoutera pas.

En 2020, ce projet n'a pas sa place.

Cordialement,

**Catherine Dally-Bélanger, Biol.**